LA PÊCHE FRANÇAISE DE 1964 EN MÉDITERRANÉE

par Claude MAURIN

On sait que l'utilisation généralisée des filets tournants à partir de 1960 à transformé la physionomie de la pêche sur les côtes françaises de Méditerranée. Cette note n'a pas pour but de retracer cette évolution, déjà décrite (*Science et Pêche*, n° 98, novembre 1961), mais seulement de faire le point pour l'année 1964.

I. - POISSONS DE SURFACE.

1° Sardines.

Les variations dans les captures de sardines ont été, comme il est naturel, étroitement liées aux conditions hydrologiques.

Dans le quartier de Marseille, à la fin de l'année 1963 et au début de 1964, la température de l'eau se maintenant à un niveau relativement élevé a entraîné un prolongement exceptionnel de la saison de pêche 1963 : 1 400 t ont été capturées dans cette région en décembre puis en janvier 1964. Mais dans tout le secteur côtier du golfe du Lion le refroidissement de février prolongé jusqu'en fin d'avril a été la cause du retard constaté dans le démarrage de la campagne sardinière.

Ce n'est qu'après le 20 avril en Languedoc et Roussillon, et à partir des premiers jours de mai dans la région de Marseille que des apports d'une certaine importance ont été réguliers. De bonnes conditions thermiques (15° à 18°9) ayant persisté entre avril et juillet, d'excellentes captures en ont résulté : 1 013 t en Languedoc, 1 162 t dans le Roussillon et 900 t en Provence.

De juillet à octobre les conditions de température sont devenues défavorables. Un réchauffement important a porté les eaux de la région à plus de 20° et cela jusqu'à plus de 25 m de profondeur en août, à l'exception d'une étroite zone à 19° entre Agde et le cap Saint-Pierre.

La conséquence de ce réchauffement fut un éloignement des bancs de sardines de la surface de la zone côtière et un arrêt presque complet de la pêche en Provence et dans le Roussillon.

Médiocres à Sète durant l'été, les captures s'amélioraient en septembre, près d'Agde plus favorisée par le facteur thermique.

Pour l'ensemble de la saison, du 15 juillet au début d'octobre, les tonnages rapportés furent de 800 t pour le quartier de Sète (dont 400 prises entre le 8 et le 18 septembre),

343 t pour le quartier de Marseille,

741 t dans celui de Port-Vendres (dont 306 t entre le 8 et le 18 septembre à l'est de Port-la-Nouvelle).

Avec l'automne (octobre) un refroidissement sensible de l'eau (15° en surface à Sète, 17°5 à Marseille) a rétabli la situation, permettant des pêches importantes bien qu'irrégulières, soit qu'elles aient été gênées par le mauvais temps comme à Marseille, soit que les pêcheurs se soient orientés vers le thon comme à Sète.

A noter que dans les secteurs de Nice et de la Corse, la pêche, médiocre au printemps et nulle en été, était bonne en automne pour les mêmes raisons qu'à l'ouest.

Si bien qu'en dépit des difficultés de la mi-saison, les quantités de sardines débarquées dans les ports méditerranéens peuvent être considérées comme satisfaisantes. Elles se sont élevées à :

2 700 t à Port-Vendres.

3 500 t à Sète,

5 330 t à Marseille et Martigues.

1 100 t à Toulon, Nice et en Corse,

soit en tout 12 630 t. En sorte que pour la première fois il a été pris davantage de sardines en Méditerranée qu'en Atlantique où la pêche, il est vrai, fut médiocre.

Mais de tels résultats montrent bien le très grand intérêt de l'apport méditerranéen que nous avons toujours considéré à l'Institut des Pêches comme complémentaire de la pêche atlantique.

Il est évident qu'en 1964, cet apport, qui a été plus qu'un simple appoint, a équilibré la pêche à la sardine française qui sans cela aurait dû faire appel à de lourdes importations.

2° Thons.

En 1964, les thons ont été particulièrement abondants sur toutes les côtes françaises de Méditerranée : thons rouges dans le golfe du Lion, germons et thons rouges sur la côte ligure et en Corse. Les captures n'ont pas été encore très élevées (1 050 t) ; néanmoins une nette amélioration dans les techniques de pêche s'est manifestée.

Dans le golfe du Lion, fait exceptionnel, 40 t de thons rouges ont été prises en mars et avril au filet maillant, « thonaire », ou au filet tournant, « seinchole » ; il s'agissait de poissons en majorité de 15 à 20 kg.

C'est surtout en août, septembre et octobre que les pêches ont été importantes. Elles se sont faites principalement au filet tournant.

Pour la première fois, des bateaux sétois, une dizaine au total, se sont uniquement consacrés à cette activité pendant près de trois mois, de la fin août à la mi-novembre. Ceux de Port-Vendres, également équipés de filets tournants, ont surtout travaillé entre le cap Leucate et Sète. A Marseille, quelques belles prises ont été réalisées.

Les apports peuvent être estimés à environ 500 t pour le quartier de Sète, 400 pour ceux de Marseille et de Martigues, 50 pour celui de Port-Vendres.

Dans la région de Nice et en Corse la pêche des thons a été également très favorisée. Elle a débuté fin juillet dans le golfe de Gênes, à une quinzaine de milles de la côte. Ce sont surtout des germons de 5 à 10 kg qui ont été pris, le thon rouge étant proportionnellement moins abondant que les années précédentes. Les captures aux lignes traînantes se sont élevées à environ 2 t par jour et par bateau. Le petit nombre de navires pratiquant cette pêche fait que le poids global n'est pas très grand, pour les deux quartiers environ 100 t, chiffre incertain puisqu'une partie importante, effectuée par des plaisanciers, a échappé aux statistiques.

La régularité des pêches entre août et novembre dans le quartier de Sète a donné à la vente des thonidés un aspect nouveau; le prix payé au pêcheur qui était de 5 à 6 F le kg au départ n'a guère dépassé 2,50 F à la fin d'octobre. Dans ces conditions, certains conserveurs se sont intéressés à cette activité au point de prévoir, pour l'an prochain, le matériel nécessaire à la mise en conserve des thons. Dans les autres régions le prix est resté élevé.

3° Anchois.

La pêche de l'anchois n'a été bonne dans le golfe du Lion qu'à la fin d'avril et elle le fut surtout pendant les mois de mai et de juin. A Sète et dans le Roussillon les apports n'ont guère

dépassé 250 t. Ce chiffre, beaucoup plus faible qu'en 1963, reste toutefois plus élevé que pour les années antérieures.

Pour l'ensemble des côtes le tonnage total d'anchois commercialisé en 1964 peut être estimé à environ 450 t.

4° Maquereaux.

Les meilleures pêches ont été faites en mai dans le quartier de Sète, en octobre dans celui de Port-Vendres. En 1964 les captures, plus élevées en Roussillon et en Languedoc qu'en 1963, se répartissent ainsi : 387 t à Sète, 365 à Port-Vendres, 230 à Marseille, 316 à Toulon et côte d'Azur, soit au total 1 298 t.

Commercialisation du poisson bleu.

Si la commercialisation du poisson de surface n'a pas, dans l'ensemble, posé de problèmes en 1964, cela est dû en grande partie au fait que les pêches atlantiques ont été faibles pendant toute la saison, et en Méditerranée irrégulières ou faibles durant l'été. Néanmoins, l'infrastructure industrielle qui se développe a certainement contribué à améliorer les conditions de vente.

Mois	Quantités totales traitées (en tonnes)		Nombre d'usines en activité		Quantité moyenne traitée par usine (en tonnes)	
	1963	1964	1963	196 4	1963	1964
Mai	55	157		4	27,5	39,2
Juin	93	245	2	5	46,5	49,0
Juillet	227	346	3	5	75,7	69,2
Août	124	110	4	6	31,0	18,3
Septembre	69	310	4	6	17,2	51,7
Octobre	219	158	4	6	54,7	26,3
Novembre	24	190	1	3	24,0	63,3
Décembre	21	96	1	2	21,0	48,0
Total	832	1 612	21	37	297,6	365,0

Tabl. 1. — Quantités de sardines traitées mensuellement par les usincs du quartier maritime de Sète en 1963 et 1964.

Rappelons qu'outre les installations de froid du Roussillon, de Sète et de Marseille, il existe désormais un important congélateur à Port-Saint-Louis-du-Rhône.

Le nombre de conserveries de sardines est actuellement de 9 : 2 en Provence (Marseille et Port-Saint-Louis), 6 dans l'Hérault (Sète, Montpellier, Frontignan, Ceyras, Agde et Valras), une dans le Roussillon (Port-Vendres).

Il existe de plus 29 ateliers de salaison ou de semi-conserve d'anchois.

En Roussillon, la plus grande partie de la production a été expédiée en frais ou congelée sur place ; l'usine de Port-Vendres n'a pratiquement traité que de l'anchois.

Les usines du Languedoc ont traité 1 612 t de sardines en 1964 contre 832 en 1963. Cette augmentation est due non seulement au nombre plus élevé d'usines mais également à l'amélioration sensible de la productivité moyenne des usines (tabl. 1).

Dans la région marseillaise, par contre, les deux usines n'ont que peu tourné : 80 t en 6 mois. La quasi-totalité du poisson pêché à Marseille et débarqué au môle J3, emplacement nouvellement concédé aux pêcheurs sardiniers, a été vendue en frais ou expédiée aux usines de l'Atlantique.

2. - ESPECES DE FOND.

Les campagnes de recherches effectuées par l'Institut des pêches de 1957 à 1963 sur le talus du plateau continental, entre 200 et 1 000 m de profondeur, ont commencé à porter leurs fruits.

Deux chalutiers, le « St-Augustin » de Bastia et le « Lutin » de Nice, ont travaillé entre 400 et 650 m sur les fonds à crevettes sur les côtes orientales de Corse et du nord de la Sardaigne.

A Sète, 5 unités ont effectué d'intéressantes captures de grosses crevettes rouges surtout au cours des mois de mai, juin et septembre ; les apports individuels journaliers ont été compris entre 80 et 300 kg d'*Aristeomorpha* et surtout d'*Aristeus*. Les meilleurs rendements ont été obtenus en mai, septembre et octobre.

A Port-Vendres, deux ou trois chalutiers ont pratiqué assez régulièrement cette pêche des crevettes profondes.

Toutes ces captures se sont faites dans les secteurs prospectés par le « Président-Théodore-Tissier » et la « Thalassa », que les pêcheurs ont pu connaître, soit en suivant les campagnes faites par ces navires, soit au cours de sorties effectuées avec le personnel du laboratoire de Sète, soit encore grâce aux cartes provisoires de pêche qui, cette année, ont été complétées pour la Corse et la Sardaigne.

Dans l'ensemble, le rendement de la pêche au chalut en Méditerranée s'est amélioré. La production en poisson de fond s'est élevée en 1964 à 6 700 t : 500 t à Port-Vendres, 2 500 à Sète, 2 200 à Marseille et Martigues et 1 500 à Toulon, à Nice et en Corse.

La commercialisation du poisson de fond n'a pas présenté de difficultés et les prix ont eu tendance à se stabiliser. Au moins dans les ports du golfe du Lion, l'action des coopérateurs et des groupements professionnels s'est avérée efficace. A Sète les travaux d'aménagement du port de pêche, actuellement en cours, vont permettre d'équiper ce port d'une halle aux poissons. On est en droit d'espérer que ce nouveau bâtiment et d'autres améliorations prévues favoriseront les conditions de vente.

En résumé l'année 1964, bien que n'ayant pas été particulièrement favorable à la pêche du poisson bleu, a permis aux pêcheurs méditerranéens de porter leurs captures totales à plus de 22 000 t, chiffre encore jamais atteint. Ceci est encourageant et montre qu'une amélioration de l'infrastructure commerciale (froid, conserve, vente en frais) de la pêche peut lui permettre, surtout par années favorables, un développement qui se justifie en soi mais qui de plus permet de compenser, pour la sardine et l'anchois et peut-être pour le thon, les défaillances de la pêche atlantique.